

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Covid-19 : le Département de la Lozère mobilisé**

Le Conseil départemental est aux côtés de tous les Lozériens inquiets face à cette épidémie de Covid-19. Depuis plusieurs jours, le Département est à pied d'oeuvre pour mettre en place les mesures définies par l'État pour lutter contre la pandémie auprès des agents et auprès des structures accueillants du public en lien avec les compétences de la Collectivité et ce, afin d'anticiper la continuité du service au public.

En tant qu'employeur public, le Conseil départemental relaye également auprès de ses 660 agents territoriaux les recommandations et les règles applicables en la matière.

Toutes les Maisons départementales de la Solidarité, la MDPH ainsi que tous les sites départementaux recevant du public, ont été approvisionnés en produits désinfectants pour protéger les usagers et les agents départementaux. Les sites sociaux resteront ouverts pendant les prochains jours mais dans le respect des restrictions sanitaires en vigueur. Les agents vulnérables, concernés par une restriction médicale, ont été invités à télétravailler. Il en est de même pour ceux qui devront rester à la maison pour garder leurs enfants.

En tant que chef de file des solidarités humaines, le Département continue d'assurer ses missions :

- l'accueil du public et accompagnements sur les sites

- Maintien de l'accueil physique et téléphonique dans les MDS et la MDPH
- Entretiens avec les travailleurs sociaux sur rendez vous et priorités aux urgences
- Les consultations de nourrissons sont maintenues sur rendez vous et priorités aux urgences
- Les consultations des sages femmes sont maintenues sur rendez vous et priorités aux urgences

- les visites à domicile

- Limitées aux situations urgentes et ou validées par les chefs de services ou "experts" , notamment sur les situations repérées comme particulièrement fragiles et nécessitant une continuité de suivi (protection de l'enfance (dont suivis PMI,.), situations de personnes âgées, situations de personnes en situation de handicap et situation sociale très fragile)

- les visiteurs à domicile ont été équipés de masques

- les assistants familiaux

- Les déplacements seront limités au strict nécessaire pour la prise en charge des enfants. Pour rappel, les situations de fragilité doivent être signalées au service prévention des risques .

- accueil de la petite enfance

- les crèches sont fermées
- les micro crèches (effectif inférieur à 10) restent ouvertes
- les Maisons d'Assistantes Maternelles pouvant accueillir jusqu'à 10 enfants sont ouvertes
- les assistants maternels avec une extension à titre dérogatoire d'accueil à 6 enfants sur demande sont autorisés à exercer

COMMUNIQUE DE PRESSE

Suite aux annonces de fermeture des établissements scolaires, il a également été demandé aux agents d'entretien du Conseil départemental qui travaillent dans les collèges de procéder à une désinfection de tous les locaux dès lundi 16 mars. Quand au surplus de nourriture dans les cantines ne pouvant être congelé, il sera reversé à une association caritative, comme les Restos du Coeur par exemple.

Concernant les manifestations sportives et culturelles déprogrammées, chaque dossier sera étudié avec la plus grande bienveillance car il s'agit de soutenir ces secteurs durement frappés par la crise. Le Conseil départemental a dû annuler lui-même certains de ses rendez-vous culturels ou festifs tels que l'opération Premières Pages organisée par la Médiathèque départementale de Lozère à l'attention des 0-3 ans ou encore la manifestation intitulée « *La Lozère fait sa Comédie – acte II* » qui était prévue à Montpellier du 3 au 5 avril prochain en présence de 82 producteurs et prestataires touristiques. Nous réfléchissons d'ores et déjà à une date de report éventuel de cette manifestation en automne 2020. De même, la tournée du Bibliobus est suspendue et la salle de lecture des Archives départementales sera fermée au public à compter de ce lundi 16 mars.

Protéger au mieux les Lozériens est notre priorité !

Concernant la solidarité territoriale, une réflexion est d'ores et déjà engagée pour soutenir si possible certains secteurs lozériens touchés de plein fouet par cette crise sanitaire : tourisme, transports, industrie, agriculture, commerces, etc.

Enfin, nos pensées vont aux personnes touchées par le virus. Nous devons tous nous montrer responsables et solidaires. Remercions l'ensemble des agents départementaux pour leur sens du devoir et saluons le dévouement de la communauté médicale pleinement engagée dans la lutte contre cette épidémie.